

## LA FAMILLE A TUNIS

### De quelques données statistiques issues de l'Enquête Migration et Emploi à Tunis (1972-1973)

Michel R. PICOUET et Bernard LACOMBE  
*Démographes, O.R.S.T.O.M., 24 rue Bayard, 75008 Paris.*

#### RÉSUMÉ

*A partir des données de l'Enquête Migration-Emploi menée sur l'agglomération tunisienne en 1972-1973, les auteurs analysent les principales caractéristiques de la famille (type, origine, taille) en relation avec la mobilité et l'activité des individus qui la composent.*

MOTS-CLÉS : Tunisie — Tunis — Démographie — Famille — Ménage — Migration — Emploi.

#### ABSTRACT

THE FAMILY AT TUNIS. ABOUT A FEW STATISTICAL DATA FROM THE SURVEY ON MIGRATION AND EMPLOYMENT AT TUNIS (1972-1973)

*The authors study the main characteristics of the family (type, origin, size) as related to the mobility and activity of the constituent individuals on the basis of the data from the survey conducted on Migration. Employment at Tunis in 1972-1973.*

KEY WORDS : Tunisia — Tunis — Demography — Family — Household — Migration — Employment.

#### RESUMEN

LA FAMILIA EN TÚNEZ. ALGUNOS DATOS ESTADÍSTICOS DE LA ENCUESTA DE MIGRACIÓN Y EMPLEO EN TÚNEZ (1972-1973)

*Los autores analizan las características principales de la familia (tipo, origen, tamaño) a partir de los datos de la Encuesta de Migración-Empleo realizada en la aglomeración tunecina en 1972-1973, relacionándolas con la movilidad y la actividad de los individuos que la componen.*

PALABRAS CLAVES : Túnez — Túnez — Demografía — Familia — Hogar — Migración — Empleo.

L'Enquête « Migration et Emploi » lancée sur Tunis et son agglomération en 1972-1973 avait pour objet l'étude des effets directs et indirects de la migration sur la croissance de la capitale tunisienne et sur l'emploi. Elle fut réalisée sur 1875 logements en deux passages successifs à un an d'intervalle (1).

Les données sur la famille ont pu être tirées de la variable *type de ménage* qui caractérise les ménages enquêtés (groupe de personnes, parentes ou non, vivant sous un même toit et partageant leur repas) selon le nombre et le type de noyaux familiaux qui les constituent (LACOMBE, 1982).

---

(1) L'Enquête « Migration et Emploi Tunis 1972-1973 » a été réalisée par l'Institut National de la Statistique à la demande du Ministère du Plan. Les résultats et l'analyse des données ont été publiés dans la série « Études et Enquêtes de l'INS » n° 4 en six fascicules — Tunis — 1974 M. R. PICOUET.

L'ancienneté de cette information lui donne une valeur plus historique qu'actuelle. Cependant l'intérêt pratique des données présentées reste entier compte tenu du manque flagrant de données dans le domaine de la famille et du ménage. Il est apparu utile de cerner à travers une telle information certaines caractéristiques de la famille en relation avec la mobilité et l'emploi des individus qui la composent et de les confronter aux recherches en cours.

### Type de famille et origine

Parmi les familles qui ne sont pas originaires de la capitale (41 %) plus de la moitié des villes de l'intérieur (24 %), 14 % viennent des campagnes

et seulement 3 % de l'étranger (tabl. I). Si l'on rapproche ces chiffres de ceux obtenus pour la population des individus âgés de 15 ans et plus, on remarque que si les individus non originaires de la capitale sont majoritaires (54,6 %) — ce qui tend à montrer l'importance des célibataires dans la population immigrante —, la distribution de cette population non tunisoise est par contre très proche de celle des familles. En effet, pour la population âgée de 15 ans et plus la distribution suivant l'origine urbaine, rurale et étrangère est la suivante : 59,9 %, 34,8 % et 5,2 %; et pour les familles elle est de : 58,5 %, 34,1 % et 7,3 %, ce qui est très semblable.

Cette concordance indique-t-elle que l'effet d'attraction de la capitale sur son environnement est homogène ? C'est peut-être aller un peu loin dans l'interprétation de ce phénomène; au moins

TABLEAU I  
Type de famille et origine (en %)

Type de la famille	Origine de la famille						Effectif total				
	Tunis		Urbain		Rural			Etranger		Total	
	1	2	1	2	1	2		1	2	1	2
Couple sans enfants	1	7.2	4.4	7.1	26.0	7.1	116				
	2	60.3	14.7	13.8	11.2	100.0					
Couple avec enfants	1	68.0	72.0	64.1	62.0	68.2	1112				
	2	59.0	25.2	13.0	2.8	100.0					
Un conjoint avec enfants	1	6.6	5.9	10.2	4.0	6.9	112				
	2	57.2	20.5	20.5	1.8	100.0					
Famille élargie avec grands parents ou frère et soeur	1	18.2	17.7	18.6	8.0	17.8	290				
	2	60.3	23.8	14.5	1.4	100.0					
Total	1	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	1630				
	2	59.2	23.9	13.9	3.0	100.0					
Effectif total		965	389	226	50						

(1) Distribution proportionnelle en colonnes.

(2) Distribution proportionnelle en lignes.

peut-on constater que la migration des familles n'exerce pas un effet différentiel sur la composition selon l'origine de la population migrante à Tunis.

L'origine de la famille détermine cependant une différenciation des types des familles installées dans la capitale (tabl. I). Les familles d'origine étrangère, qui sont en général des familles de coopérants d'origine européenne, se distinguent par exemple par l'importance des couples sans enfants (26 %) et la faiblesse des familles incomplètes (avec un seul

conjoint) ou élargies (avec plusieurs noyaux familiaux).

L'origine urbaine ou rurale de la famille n'implique pas d'aussi grandes différences : les familles d'origine urbaine ont plus de familles unicellulaires complètes (72 % « conjoints et enfants ») et les familles d'origine rurale sont plus affectées par l'absence de l'un des deux conjoints (10.2 %). Ceci s'explique à la fois par les particularités de l'exode rural en Tunisie et peut-être par le fait que l'émigration à l'étranger

des hommes actifs touche plus cette catégorie de familles selon le principe de l'intégration par palier à travers les étapes successives de migration (JEMAI, 1972; INS, 1974).

### Origine des conjoints, origine de la famille

Le croisement de ces deux caractéristiques donne une mesure de la migration des couples et de l'hétérogénéité dans l'origine géographique des conjoints (tabl. II). Parmi les familles originaires de Tunis pratiquement la totalité, 97,5 %, y a toujours résidé à partir de la constitution du ménage. Ce qui dénote une très grande stabilité de ces ménages même lorsque aucun des deux conjoints n'est né dans la capitale (28 %). En général lorsque le mari est

tunisois la famille l'est également et le reste, même si l'épouse est originaire d'une autre région. Par contre quand la femme est de Tunis mais pas le mari, à 83 % le couple n'a jamais quitté Tunis et à 17 % des cas le couple a connu une migration avant de s'installer à Tunis. Enfin si la famille n'est pas originaire de la capitale et quel que soit le milieu d'origine, on peut avoir la quasi-certitude que les deux conjoints n'en sont pas également (95 % des cas).

Ceci tient bien entendu à un effet déterminant du système matrimonial tunisien qui est virilocal (l'épouse rejoint son mari), tempéré seulement par l'attraction prépondérante de la capitale qui entraîne 72 % des familles dont la femme est originaire de Tunis, mais non le mari, à se constituer néanmoins dans la capitale.

TABLEAU II  
Origine de la famille et origine des conjoints (1)

Origine des conjoints	Origine de la famille									
	Tunis		Urbain		Rural		Etranger		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Mari et femme nés à Tunis	455	44.5	0	0	0	0	0	0	455	25.3
Mari né à Tunis, femme non née à Tunis	105	10.3	0	0	0	0	0	0	105	5.5
Mari non né à Tunis, femme née à Tunis	173	16.9	23	5.2	8	3.2	4	4.7	208	11.6
Mari et femme non nés à Tunis	289	28.3	419	94.8	243	96.8	81	98.3	1032	57.6
<b>Total</b>	<b>1022</b>	<b>100.0</b>	<b>442</b>	<b>100.0</b>	<b>251</b>	<b>100.0</b>	<b>85</b>	<b>100.0</b>	<b>1800</b>	<b>100.0</b>

(1) Signalons que l'effectif des couples (noyaux de base des familles) est supérieur à celui des familles à cause des familles à 2 (ou plus) noyaux familiaux.

En définitive, on voit que Tunis a fourni, pour 1.000 conjoints résidant dans la capitale lors de l'enquête, 340 conjoints (25,3 % des couples sont tunisois et 17,4 % sont « mixtes » (1), contre 660 conjoints que les provinces tunisiennes ont fourni (57,3 % des couples sont non tunisois). On se rend compte ici de l'importance que peut avoir la migration dans la constitution du corps social des grandes métropoles et la nécessité de saisir la variable famille pour en connaître l'évolution.

### Taille de la famille (tabl. III)

En général les familles originaires de l'extérieur sont plus grandes que celles constituées à Tunis

à l'exception des familles venant de l'étranger qui apportent d'Europe leur propre schéma familial (3,8 personnes par famille).

TABLEAU III  
Taille de la famille et du ménage selon l'origine

Origine de la famille	Taille des ménages	Taille de l'ensemble des familles	Taille des familles unicellulaires
Tunis	5.5	5.7	5.3
Communal	5.3	6.4	6.2
Rural	5.2	5.8	6.5
Etranger	3.1	3.8	3.7
<b>Total</b>	<b>5.3</b>	<b>5.9</b>	<b>5.6</b>

(1) Nous appelons couple « mixte » un couple dont un des conjoints est tunisois et l'autre tunisien de la province ou étranger.

La comparaison de la taille moyenne des familles selon le milieu d'origine, en distinguant parmi elles celles qui forment un seul noyau familial, montre que ce sont les couples originaires des campagnes qui constituent les familles unicellulaires les plus nombreuses (6,5 personnes par famille), mais paradoxalement leur taille diminue à 5,8 lorsqu'on y ajoute les familles élargies à plusieurs noyaux. Ceci s'explique par l'accroissement relativement récent de l'exode rural face à une migration en provenance des villes plus ancienne et permanente. Cet exode touche des jeunes couples qui se groupent selon la parenté qui les lie; on peut invoquer également les possibilités plus grandes des familles d'origine communale possédant en général des ressources plus importantes (milieu d'origine plus aisé, ancienneté de l'installation) et capables ainsi d'accueillir des noyaux familiaux plus nombreux (frères et sa famille, grands parents, frères et sœurs du mari, etc.).

On peut noter que la taille des ménages est plus faible que celles des familles en raison surtout du nombre de célibataires (le plus souvent des migrants) qui vivent seuls ou groupés dans une oukala (hôtel traditionnel) et sont comptés chacun comme un ménage. On relève également que les ménages originaires de la capitale ont une taille supérieure à celle des autres ménages alors que lorsqu'il s'agit des familles c'est l'inverse. Ces ménages ont en général moins d'enfants et plus de domestiques, d'alliés, etc.

### Activité économique et niveau de revenu

L'origine de la famille intervient assez directement sur la distribution de l'activité à l'intérieur de la

famille. On note ainsi (tabl. IV) que si la proportion de famille où seul le chef de famille est actif demeure peu différente selon l'origine, il n'en est pas de même dans les familles où deux et plus personnes sont actives et contribuent aux ressources globales de la famille.

La différence est par exemple très nette entre les familles tunisoises où l'on rencontre un nombre important de familles où les deux conjoints travaillent (10 %), les familles urbaines où cette situation est peu courante (4,5 %) et les familles d'origine rurale où elle l'est encore moins (2,4 %). Par contre plus l'origine de la famille est migrante et rurale, plus les autres membres de la famille autre que le conjoint aident le chef de famille; 24 % de familles de ce type parmi les familles rurales contre 16,3 % dans les familles tunisoises.

En fait l'état précaire dans lequel vivent la plupart des familles d'origine rurale implique une plus grande solidarité et la mobilisation de toutes les énergies. Cela ne détermine cependant pas des ressources supérieures à celles des familles tunisoises. Le travail des deux conjoints chez celles-ci exprime, dans le contexte tunisien, une nette avance de ces couples et de ces familles et une plus grande efficacité économique de chacun des actifs de la famille.

Ceci est confirmé par le niveau relatif moyen des revenus atteints par chacun des types de famille (tabl. IV). A l'exception du cas où la famille d'origine rurale composée de plusieurs enfants actifs arrive à un niveau de revenu supérieur à celui des autres familles de même type mais d'origine différente, la famille rurale a un niveau de revenu très inférieur aux familles d'origine urbaine qu'elles soient de Tunis ou d'une autre ville. Ce sont les familles tunisoises où les deux conjoints travaillent qui ont

TABLEAU IV  
Activité économique — famille et revenu (1)

Personnes actives dans la famille	Origine de la famille					Importance relative du revenu (2)			Revenu moyen (3)
	Tunis %	Urbain %	Rural %	Total %	Effectif	Tunis	Urbain	Rural	
1 Chef de famille seulement	66.4	66.0	63.5	65.9	974	97	104	53	47
2 Les deux conjoints	10.2	4.5	2.4	7.6	113	136	98	92	80
3 Le Chef de famille avec les enfants des autres parents	16.3	19.4	24.0	18.2	269	92	118	82	68
4 Les enfants seulement	7.2	10.1	10.1	8.3	123	104	90	124	49
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	1479	99	108	76	55

(1) Non compris les familles originaires de l'étranger et les familles ne comprenant pas d'actifs.

(2) Il s'agit ici d'un indice exprimant l'importance relative du revenu pour chaque catégorie (par exemple catégorie « Chef de famille seulement » dans les familles d'origine urbaine) par rapport au niveau moyen de cette catégorie quelle que soit l'origine de la famille. Ainsi l'indice 104 a été obtenu en rapportant le revenu des familles. Catégorie 1 d'origine urbaine de 49 dinars, au revenu moyen de cette catégorie 47 dinars soit  $49/47 = 104$ .

(3) En dinars 1972.

le niveau de revenu le plus élevé (109 dinars), plus de quatre fois plus important que le niveau de revenu des familles les plus démunies d'origine rurale et où seul le chef de famille travaille (25 dinars).

Bien entendu cette comparaison de la valeur de ce revenu telle qu'il apparaît en 1972 n'a de sens que par l'importance de l'écart de ressources entre ces deux types de familles extrêmes qu'elle illustre; écart qui donne une idée du tissu social des grandes métropoles où les groupes sociaux, représentés ici par la famille, sont juxtaposés mais non intégrés.

### Conclusion

On peut remarquer que les données de l'enquête « migration-emploi » de l'agglomération de Tunis, fournit des tailles moyennes des familles qui sont supérieures à celles enregistrées à l'échelle du pays.

Ce qui tendrait à indiquer que la famille urbaine est en moyenne plus grande que la famille rurale. En effet si l'on compare aux données présentées par ailleurs (LACOMBE, *op. cit.*) on constate que la même méthode d'observation suivie par enquête à passages répétés enregistre pour l'ensemble de la Tunisie des tailles de ménages et de familles (de 2 et plus personnes) des chiffres respectifs de 4,8 et 4,4 et que l'enquête présentée ici fournit les chiffres de 5,3 et 5,9.

La seconde conclusion est l'intérêt que l'on peut trouver à une analyse intégrant la dimension de la famille pour éclairer les autres variables collectées dans une enquête : tout particulièrement les variables socio-économiques (origine, activité, revenu...).

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.  
le 25 juillet 1983*

### BIBLIOGRAPHIE

- JEMAI (H.), 1972. — La migration des Djeballia. — *Cahier du CERES*, 1972.
- LACOMBE (B.), 1982. — Note sur la famille et le ménage. — In « De quelques analyses en démographie de la famille » communications à la réunion du CICRED sur

la Démographie de la Famille. INED, Paris, 27-29 octobre 1982 : 45-59.

- INS, 1974. — Migration et Emploi — Tunis 1972-73. — Études et enquêtes de l'INS n° 4, Tunis 1974.